

« VIOLENCES SEXUELLES, VIOLENCES SEXISTES »

Nicole BELLOUBET-FRIER (*)

Florence REY (**)

Les violences sexuelles et sexistes sont un phénomène qui ne doit être ni minimisé ni surévalué ; elles s'inscrivent dans une tendance comportementale plus générale.

L'institution scolaire se doit d'y réagir avec fermeté et volontarisme. Un projet fédérateur, en réseau avec les partenaires de l'école, doit mobiliser la communauté éducative autour de quelques priorités : créer les conditions d'une qualité de relation, permettre l'apprentissage et la maîtrise du langage, assurer la réussite scolaire de tous, promouvoir l'égalité des chances entre filles et garçons.

Le sujet des violences sexuelles est un sujet difficile à aborder. Il fait intervenir et se croiser des causes d'ordres psychologique et individuel, mais aussi sociologique et culturel au sens large. Son étude renvoie à l'examen de situations multiples, pouvant toucher de manière significative, selon que l'on s'intéresse aux auteurs ou aux victimes, telle « catégorie » de la population : les femmes, les enfants, les jeunes en voie de désocialisation... Toute approche globale et générale des violences

(*) Rectrice de l'académie de Toulouse, auteur du rapport « 30 propositions pour lutter contre les violences sexuelles dans les établissements scolaires », remis au ministre de l'Éducation nationale (octobre 2001).

(**) Florence Rey, assistante au rectorat de l'académie de Toulouse.
Email : recteur@ac-toulouse.fr

sexuelles suppose la prise en compte de causalités multifactorielles dont il est sans doute trop ambitieux pour nous de tenter l'approche, mais déclenche, dès lors que l'on se montre soucieux de comprendre et d'agir en termes de prévention, des tentatives de réponse sans doute partielles et aléatoires mais volontaristes.

À la démesure d'une telle entreprise, la position d'éducateur justifie cette vigilance et ces actions. L'Éducation nationale qui, par son champ d'action, touche une population non encore adulte, se trouve, par sa raison d'être, dans l'obligation morale de veiller à la transmission des valeurs conditionnant la vie en société.

Le travail, souhaité par le ministre de l'Éducation nationale, Jack Lang, et qui a donné lieu à la rédaction du rapport intitulé « 30 propositions pour lutter contre les violences sexuelles dans les établissements scolaires », se situe dans ce cadre. Il est fondé sur l'observation directe des comportements déviants subis ou issus de la population scolaire, et sur le travail des personnels qui, au quotidien, ont à les prendre en charge.

De ces observations, c'est-à-dire de ce qui « remonte » du terrain, naissent deux considérations majeures :

- Tout d'abord, les violences sexuelles sont inséparables d'une tendance comportementale dénoncée par la communauté éducative – élèves et personnels – qui réagit aujourd'hui vigoureusement contre « la » violence, prise dans son ensemble et dans l'éventail de ses manifestations.

- En second lieu, les violences sexuelles dont sont saisis les établissements sont majoritairement le fait d'adolescents, le plus souvent à l'encontre des jeunes filles, ce qui rend leur approche indissociable d'une réflexion sur la construction des références culturelles qui fondent les différenciations hommes/femmes dans le cadre général de la société. Les violences sexuelles se rattachent ainsi aux violences sexuées, voire sexistes, dont adultes et adolescents sont porteurs.

Lutter contre le caractère singulier et inacceptable des violences sexuelles

Le caractère inacceptable des violences sexuelles apparaît d'évidence. Les multiples phénomènes de violence qui bouleversent les clivages sociaux et touchent surtout les filles apparaissent inquiétants. Ces dernières ont parfois, dans certains quartiers, à subir des violences dans leur propre famille qui peut les briser ou les étouffer par peur du

déshonneur ; elles subissent aussi le diktat d'âné(e)s qui leur imposent des règles ou des codes écrasants ; elles subissent enfin le mépris, l'autorité et la violence des garçons qui portent sur elles un regard « utilitaire ». Cette déviation sexiste fondée sur l'oppression et la destruction traumatisante des jeunes filles trouve son point d'aboutissement dans une sexualité forcée. L'actualité cinématographique récente, avec notamment le film de Fabrice Genestal, *La Squale*, ainsi que l'actualité journalistique qui relate les procès consécutifs aux « tournantes » – aux « chaînes », dit-on en Nouvelle-Calédonie – c'est-à-dire aux viols en réunion, ont focalisé l'attention sur ces phénomènes de violence.

Ce serait, selon Jack Lang, « une régression inadmissible pour notre société qui s'est engagée dans le combat de la parité que de laisser la mixité scolaire se transformer en machine à broyer les dignités ».

Le choc de l'analyse

La violence des jeunes n'est pas un phénomène nouveau. La crainte est récurrente, depuis l'Antiquité, qu'elle ne caractérise une jeunesse décadente et incontrôlable.

Ce sujet prend aujourd'hui une ampleur sans précédents, passant du rang de préoccupation latente des sociétés modernes à celui de thème nodal, tantôt cause, tantôt conséquence des maux individuels et collectifs d'une société de consommation et de compétition. L'impression d'impuissance face à ce que l'on nomme « la petite délinquance », l'augmentation, en écho à une levée progressive des tabous culturels, des signalements ayant trait aux agressions sexuelles, mettent à mal nos exigences de paix sociale. Dans tous les cas, la sensibilisation croissante et générale à l'égard de ce phénomène témoigne du malaise collectif qu'il suscite, nécessitant une prise en charge d'une dimension nouvelle.

En effet, son appréhension s'est étoffée de nombreux travaux de spécialistes, mais aussi de nombreux témoignages qui lèvent le voile sur les plus gênantes et douloureuses de ces manifestations. Les études qui lui sont consacrées mettent unanimement l'accent sur l'état de mal-être qui caractérise ses auteurs. Les adolescents violents, et en particulier ceux dont la conduite franchit le seuil des violences de nature sexuelle, concentrent bien souvent des difficultés constitutives du processus d'exclusion qui guette leur vie d'adulte. Au titre de celles-là, l'environnement familial et le manque de repères (affectifs, éducatifs) participent d'une souffrance souvent subie qui trouve dans le passage à l'acte son

moyen d'expression. Les agressions sexuelles qui défrayent la chronique retiennent d'autant plus l'attention que leurs auteurs semblent en effet ne pas mesurer la gravité de leur acte, ni en termes de transgression de la loi, ni en termes du traumatisme qu'ils font subir à leur victime. L'obligation scolaire constitue quelquefois le lien ultime qui rattache les jeunes les plus fragilisés à la société, et il est alors aisé de mesurer, lorsque l'on aborde le problème de la violence des jeunes, l'importance du rôle de l'école qui, bien au-delà du traitement même du phénomène, se trouve par essence en position d'agir dans un cadre préventif.

À la préoccupation générale de la violence, il est impératif de répondre en termes d'autorité et d'affirmation de la règle.

La vie en communauté suppose un code commun fait de possibles et d'interdits, dont psychologues, enseignants et éducateurs soulignent l'importance tant au plan de l'insertion sociale que de l'équilibre de la personnalité. Cet apprentissage signifie apprentissage de l'autre, de la frustration, de la transgression, comme autant d'éléments structurants de la personnalité. La capacité d'exprimer son antagonisme, celle de s'inscrire dans une perspective de conflictualisation font partie à la fois d'une pratique du lien social et d'une pratique de l'altérité. Ne pas inculquer la notion de règle constitue bien plus qu'un défaut d'autorité : il manque alors l'articulation pivot à partir de laquelle l'enfant se construit au sein de l'espace social.

L'évolution du regard des adultes sur les phénomènes de violence des jeunes a permis au sein du cadre scolaire une réelle prise de conscience de l'évolution de la notion d'autorité qui est aujourd'hui moins naturelle mais mieux fondée. Le respect dû à autrui découle des textes juridiques internationaux et internes.

La Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989, ratifiée par la France, fonde la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection, les soins et le respect nécessaires au bien-être des enfants. Plus récemment, la Convention « pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif », signée le 25 février 2000 entre cinq ministres dont ceux de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et du Travail, marque la volonté du gouvernement de promouvoir une éducation fondée sur le respect mutuel des deux sexes. Cette éducation qui doit, dès le plus jeune âge, permettre d'agir sur les représentations et les rôles respectifs des hommes et des femmes, tend à favoriser une société plus égalitaire et respectueuse des différences. Ces différents textes supposent que des traductions concrètes leur soient

données au sein des établissements scolaires. L'aménagement de la « vie scolaire » combine aujourd'hui diverses modalités pour approcher de manière concrète les notions de respect, d'autorité et d'égalité entre filles et garçons : éducation civique, heures de vie de classe, thématiques abordées en sciences humaines... Une attention soutenue doit être portée au règlement intérieur de l'établissement : explicitation des droits et obligations des élèves, il constitue une charte commune à l'élaboration de laquelle l'association des élèves constitue un gage d'appropriation et surtout de légitimité. Cette existence de la norme doit se traduire dans le quotidien des établissements scolaires. Elle est un « tout » qui se décline à chaque moment de la vie scolaire, portée à la fois par les adultes dans leur rôle fondamental d'exemplarité, par les programmes scolaires et leur souci de promotion de modèles relationnels respectueux et égalitaires, et enfin par l'application d'une échelle rationnelle et juste de sanctions, pour réparer et quelquefois inculquer la notion même de transgression. Cette force de la norme, la construction progressive de son sens et de sa portée, appliquées notamment à l'égalité des droits et des chances, pourraient servir de fondement à une approche nouvelle des enseignements et de la vie scolaire affirmant une fonction sociale de l'éducation.

Le souci de savoir

Acteur privilégié d'intervention sur les conduites déviantes, l'institution scolaire doit concourir à la mise en œuvre d'une action adaptée, en partenariat avec les familles, les services publics de l'État et des collectivités territoriales. La volonté de transparence, en vue de l'établissement d'un état des lieux et d'une réponse institutionnelle réaliste, doit tout autant récuser le silence que la psychose sécuritaire.

L'appétit médiatique relativement récent pour l'éducation, conjugué au caractère tristement sensationnel d'affaires de viols ou de pédophilie, n'est pas loin de dresser un portrait proprement épouvantable de certains quartiers ou de certaines franges de la population.

Or, faut-il le rappeler ?, les violences sexuelles ne sont pas le lot quotidien des quatre millions et demi d'élèves fréquentant les établissements publics du premier et second degrés. Les chiffres relativisent ces violences dont on ne doit surtout pas minimiser l'ampleur, mais dont on ne doit pas non plus exacerber le retentissement tout aussi malsain. Les agressions graves constituent des faits isolés, et celles, plus courantes, de type verbal ou comportemental, semblent à l'image de la société,

symptomatiques d'une qualité des relations dont on dénonce l'indigence, et dont la déclinaison « sexuée » ne constitue qu'un des prolongements. L'école s'inscrit dans la vie, et n'est à cet égard ni accablée, ni préservée de ses vicissitudes.

La volonté d'appréhender de la manière la plus juste possible les phénomènes de violences des jeunes a conduit l'institution scolaire à se doter de nouveaux outils d'évaluation. La mise en place à la rentrée 2001 du nouveau logiciel SIGNA (pour « signalements ») permet de recenser avec exactitude l'ensemble des faits de violence grave enregistrés par les établissements scolaires du premier et second degrés. Les premiers résultats (septembre-octobre 2001) signalent 16 000 actes de violence. Ils tendent à montrer que les incidents graves restent très rares au sein des établissements scolaires : 41 % des établissements n'ont signalé aucun fait de violence, 15 % n'en ont signalé qu'un seul, et dans les établissements primaires, les incidents touchent 1 élève sur 10 000. D'un point de vue analytique, les violences physiques (sans armes), les menaces ou insultes et les vols ou tentatives de vol représentent la quasi-totalité des faits recensés, les violences physiques à caractère sexuel comptant pour 1,6 % de l'ensemble des faits signalés. Ces dernières violences ont donc touché 259 victimes dont 83 % de filles.

La volonté de réagir

Les efforts déployés pour mieux cerner la violence des jeunes confortent par conséquent l'impression de l'existence d'une violence, moins extrême, mais génératrice d'un fort sentiment de nuisance que ressentent enseignants et élèves.

Les expériences d'établissements qui se sont résolument engagés dans une action contre les phénomènes de violence démontrent l'importance qu'il convient d'attacher à la dimension globale de bien-être qui se dégage du cadre scolaire. Elle est une condition même de la réussite scolaire. Le souci d'une qualité de relations inter-élèves, élèves/enseignants, mais aussi adultes/adultes, à travers le degré d'implication et de solidarité de l'équipe éducative, sont naturellement un atout majeur de la prévention. Tel est le sens de l'« École du respect ». Aussi consensuelle soit-elle, la notion de respect reste intrinsèquement subjective, émotionnelle, et ne relève pas d'un apprentissage cognitif. De cela découle toute la difficulté de l'exercice visant à appréhender intellectuellement le processus d'installation des conduites agressives, qu'elles soient sociales ou sexuelles. Si la réaffirmation du concept de respect, en tant qu'accepta-

tion de la différence et du dialogue qui en découle pour la résolution d'éventuels conflits, est un impératif d'éducation – mais aussi la base d'un discours en phase directe avec les interrogations du terrain –, il n'en demeure pas moins que le respect ne se décrète pas, il « est » une qualité de relation. Dès lors, et les actions éducatives mises en œuvre dans des quartiers difficiles le prouvent, le discours institutionnel fondé sur cette notion de respect doit trouver sa traduction d'une part dans l'exigence de l'apprentissage et de la maîtrise du langage, et d'autre part dans la prise en compte des particularités de chaque établissement, de ses atouts, de ses faiblesses, et partant, de la cohérence du projet qui fédère sa communauté. De nombreuses expériences pédagogiques conduites en zones sensibles prouvent que la violence, au jour le jour, peut se déconstruire. Cette préoccupation est également lisible au sein des multiples établissements scolaires dans les activités initiées par les professeurs et/ou les élèves qui témoignent d'une forte implication dans le cadre de la vie scolaire : mobilisation des divers conseils de vie lycéenne, attention portée au règlement intérieur, projets des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, rédaction d'un « Manifeste contre la Violence », concours « citoyens », etc. L'ensemble des acteurs, par le biais des messages dont sont porteuses ces opérations, expriment bien, plus qu'une dénonciation concrète d'actes délictueux ou une inquiétude diffuse quant à la dégradation du climat général de l'établissement et à la montée des incivilités, la volonté sans faille d'agir et de réagir.

Il convient ainsi de rendre hommage à l'énergie souvent mésestimée des équipes éducatives qui ont su trouver, non pas hors contexte mais dans le cadre d'une mise en synergie des partenariats locaux, les moyens de contrer de manière saisissante des phénomènes de violence.

La mission intégratrice de l'école suppose qu'elle soit elle-même de plain-pied avec la société. Les comportements déviants, le repli sur soi ou les phénomènes de bandes ne sont pas étrangers au sentiment qu'ont de nombreux jeunes de ne pas être écoutés ou d'être socialement dévalorisés. Les travaux visant à éclairer les phénomènes de violence ne peuvent cependant conduire à la stigmatisation de certaines catégories de population. Ils tendent au contraire, en choisissant l'objectivité, à démontrer que le triptyque chômage, pauvreté, exclusion constitue un facteur de risques aggravants mais qui n'augure aucune fatalité.

Le travail en réseau est dans ces conditions un élément capital de lutte et surtout de prévention des phénomènes de violence, dans la mesure où il favorise un maillage rationnel de l'ensemble du territoire – établissements scolaires, centres de ressources départementaux, cellules

d'écoute... – de nature à rompre la spirale d'une incompréhension allant de pair avec le sentiment d'être abandonné voire marginalisé. Il existe une inégalité du risque en matière de violence. Il incombe à l'école, mais pas à elle seule, d'œuvrer à la généralisation de pratiques favorisant l'inclusion, afin de donner à tous les enfants les moyens de ne pas faire le choix de la violence ou de refuser de la subir. Dans sa forme, cette action ne peut se concevoir sans un partenariat étroit avec les familles, les associations, la justice, l'ensemble des partenaires sociaux et territoriaux. Ainsi, l'école doit travailler avec les maires, garants de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans, pour leur signaler les cas d'absentéisme aggravé afin de rétablir, par le biais des services sociaux, le lien avec les familles. La mise en place des « cellules de veille éducative » au niveau territorial pertinent peut également éviter les décrochages scolaires et les phénomènes de violence qui en découlent. Enfin, il apparaît nécessaire de créer, au sein des établissements scolaires, des espaces de dialogue avec les parents, condition indispensable de prévention des violences sexistes et sexuelles. À cette fin, l'école pourra s'appuyer sur les réseaux associatifs, les écoles de parents et associations de quartier qui, tout à la fois, tissent un lien de confiance, informent et confortent les parents dans leur statut. Les résultats très positifs des établissements classés en ZEP démontrent qu'il est possible, dans ces conditions de collaboration étroite, d'inverser la tendance. La responsabilité de l'éducateur doit être une responsabilité partagée. Le travail en partenariat permet un échange de pratiques, essentiel pour la cohérence des opérations de prévention comme de prise en charge, mais permet également d'œuvrer à la déconstruction du sentiment d'insécurité.

Refuser l'impact récurrent et infondé des violences sexistes

Les données chiffrées relatives aux violences sexuées ont fait défaut jusqu'à une période récente. Basées traditionnellement sur une démarche personnelle de déclaration aux services de police à l'initiative de la victime – des faits par conséquent les plus graves –, elles sont restées, et restent encore, très en dessous d'une réalité dont on mesure plus précisément l'ampleur depuis seulement une dizaine d'années.

L'enquête relative aux violences envers les femmes en France (ENVEFF), commanditée par le service du Droit des femmes en 1997, permet une appréhension qualitative et quantitative de nature à saisir la gravité du problème des agressions à caractère sexuel : agressions

sexuelles proprement dites (attouchements, tentatives de viols, viols), mais également verbales et psychologiques dans les cadres public, conjugal, familial, professionnel. Les résultats, publiés en 2001, indiquent qu'au moins 11,8 % des femmes interrogées auraient été victimes d'agressions sexuelles. Considérer qu'au plan des jeunes générations, si l'on exclut les actes pédophiles, la violence sexuelle est principalement le fait des garçons envers les filles dessine un schéma comportemental relativement logique compte tenu de l'attitude des adultes, puisque, selon la Commission européenne, 98 % des cas de violences conjugales sont le fait de l'homme. La reconnaissance et la lutte contre l'ensemble de ces violences (qui comprennent les comportements de dévalorisation et de harcèlement) constituent par conséquent un véritable enjeu de démocratie. Elles nécessitent une prise en considération – et en droits – de la part des instances politiques, nationales et communautaires, et supposent parallèlement une remise en cause des pratiques de relations inégalitaires au niveau de la vie quotidienne. Les violences contre les femmes trouvent leur fondement dans les modèles de répartition du pouvoir – longtemps quasi exclusivement exercé par les hommes – et de statut de la femme historiquement discriminatoire, reflet d'une histoire de la domination sexuée d'une partie de l'humanité sur l'autre.

L'expression « violence sexiste » renvoie à l'ensemble des manifestations de violence fondées sur le rapport de genre. Elle emporte une discrimination à l'égard des individus de l'un ou de l'autre sexe, le plus souvent à l'égard des femmes. Elle traduit une situation de culture latente qui porte en germe les comportements sexistes dans les plus explicites ou implicites de ses manifestations. Elle illustre en cela d'une manière beaucoup plus réaliste les violences dont les filles sont les victimes, et notamment dans le milieu scolaire. Les violences sexistes ne sauraient être analysées sans prendre appui sur la mixité. Introduite à l'école, dans les classes, la mixité repose de manière claire sur l'évolution partagée des rôles dans les sphères familiale, sociale et professionnelle. Fondamentalement modifiée depuis une trentaine d'années, la place des femmes dans la société rétroagit sur l'image que les hommes et principalement certains adolescents ont de leur propre rôle social. La portée de cette évolution ne peut être sous-estimée dans son impact scolaire.

Lutter contre les stéréotypes

La violence faite aux filles dans le milieu scolaire n'exclut pas une part de responsabilité collective qui s'exprime dans la reproduction de

stéréotypes ayant trait au pouvoir, à la domination et à la représentation des rôles respectifs des hommes et des femmes dans la société. Elle intègre dans une large mesure une série de discriminations qui tiennent du non-dit et de l'implicite, ou de situations sociales et professionnelles très explicites. Elle se concrétise dans les relations entre élèves (jeux tendancieux, regards dévalorisants), dans la permanence de clichés relatifs aux attributs de la masculinité en termes de pouvoir dans certains manuels scolaires, et dans le déséquilibre de l'orientation scolaire.

Elle procède d'une intériorisation profonde qui rend les tentatives d'objectivation délicates. La fragilité des conduites adolescentes permet toutefois de saisir la portée d'un contexte sexué que l'on peut qualifier de culturellement coercitif. Attrait des garçons pour les conduites à risques (prise d'alcool, conduite automobile sportive), anxiété des jeunes filles quant à leur apparence physique (troubles de l'alimentation allant jusqu'à l'anorexie). Le fait de ne pas reproduire les schémas traditionnels de virilité pour les jeunes garçons, comme celui de se démarquer scolairement en affichant une volonté de réussite scolaire pour les filles, aboutissent quelquefois à une grande difficulté d'intégration dans le groupe, voire à des réactions de moqueries, de menaces ou de brimades.

Par les modèles qu'elle véhicule, la violence peut de ce point de vue paraître de tous les instants : les garçons comme les filles sont des proies faciles qui, de plus en plus tôt, montrent dans leur comportement de consommation qu'ils ont complètement intégré l'obligation du paraître. La lutte contre ces stéréotypes doit prioritairement se traduire en terme d'insertion professionnelle. Les dernières études du ministère de l'Éducation nationale et du CEREQ le confirment : les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons – meilleurs taux de réussite aux différents examens, moins de redoublements, plus grande espérance de durée d'études –, mais cette réussite scolaire ne leur autorise pas toujours la même réussite sociale que les garçons : moins d'accès aux filières sélectives, moins de postes à responsabilité, salaires moins élevés, plus grand risque de chômage.

Quel que soit le niveau d'études et à formation égale, les différences d'insertion professionnelle se font presque toujours au bénéfice des garçons. Ces disparités pourraient être en partie corrigées si, à partir du baccalauréat, les filles choisissaient une orientation atypique vers des spécialités « plus masculines ». Elles s'inséreraient alors mieux que leurs consœurs, mais toujours moins bien que les garçons.

Ces difficultés d'insertion tiennent aux secteurs professionnels traditionnellement choisis par les filles conformément à des stéréotypes bien établis et définis comme la perpétuation d'une idée historiquement instituée d'une certaine incompatibilité entre un sexe et la pratique d'un métier. Ce « clivage sexué des filières de formation » crée, selon Nicole Péry, un véritable blocage culturel qui concentre la majorité des femmes actives dans six catégories socioprofessionnelles seulement sur plus d'une trentaine.

C'est donc bien contre l'ensemble de ces stéréotypes que l'Éducation nationale tente de se mobiliser jour après jour dans de multiples opérations telles que « Ingénieur au Féminin »... Il s'agit désormais, par le travail conjugué de tous les acteurs, de contribuer à une prise de conscience accélérée afin de promouvoir la neutralité du genre dans les pratiques d'orientation et d'affectation.

Assurer la réussite scolaire pour tous

Il n'est pas besoin de revenir sur le rôle central de l'éducation et de la formation, vecteurs de nouvelles pratiques sociales et de nouvelles mentalités. La communauté de vie induite par le cadre scolaire entre les adultes et les élèves crée en outre les conditions d'une relation de confiance de nature à jouer un rôle sur différentes sphères d'influence. Plus généralement, dans la mission fondamentale d'instruction qui lui est confiée, visant à former des citoyens libres et capables d'exercer leur jugement critique, l'enseignement développe chez les jeunes les connaissances et les facultés de distanciation intellectuelle susceptibles de jouer en faveur d'un éventuel contrepoids à une période particulièrement fragile voire influençable de la vie.

Si la réussite scolaire pour tous les élèves est largement liée aux processus d'orientation de fin de collège, ces derniers ne constituent pas le seul moment décisif.

Ainsi que l'écrit Jean-François Blin (*Classes difficiles, des outils pour prévenir et gérer les perturbations scolaires* – éditions Delagrave, 2001) : « Si hier l'école n'intervenait guère sur le destin social – lorsqu'elle le faisait c'était en général de manière positive –, aujourd'hui, avec la massification, le mécanisme de formation des inégalités est passé dans l'école selon un processus de distillation fractionné par orientations successives. C'est au sein même du parcours scolaire que se forment les inégalités. » La priorité consiste donc à faire de l'institution scolaire un facteur de réussite, celle-là s'affirmant principalement

dans l'acquisition de la compétence verbale qui permet aux enfants d'exprimer leurs émotions. C'est prioritairement en grande section de maternelle et au cours préparatoire que cette acquisition doit être assurée. C'est donc notamment au début du cycle II de l'école qu'il faut conforter l'encadrement des élèves pour que les enfants soient traités, dans leur singularité, par une approche pédagogique différenciée.

La maîtrise de la lecture, du langage, donc de l'expression des sentiments, requiert par le biais de ces apprentissages fondamentaux l'attention de toute la communauté éducative.

Il faut enfin pour assurer cette réussite scolaire faire attention à tous et à chacun :

- Aux filles, qui doivent pouvoir sans réticence choisir leurs filières de formation sans craindre que dans certains lieux les conditions d'accueil n'y soient pas adaptées. Dans les lycées technologiques et professionnels, l'accueil des jeunes filles doit être pensé de façon spécifique afin de les attirer vers ces filières et de valoriser leur présence dans ces établissements. Cet accompagnement relève non seulement de l'Éducation nationale, mais aussi de ses partenaires territoriaux, par la construction de locaux adaptés – vestiaires, sanitaires –, en étant particulièrement vigilant sur les lieux où se produisent des violences. Aucun détail ne doit être négligé dans ce domaine.

- Aux garçons, qui, dans certains cas ou dans certains lieux, se trouvent dans une situation difficile, culturellement ou socialement, dans leurs rapports avec les filles. Lorsque la famille d'origine est socialement dévalorisée, que les filles doivent, pour se protéger, jouer la clausstration et la réussite scolaire, ces phénomènes entraînent chez les garçons démobilitation scolaire et baisse de l'estime d'eux-mêmes. Ils, dès lors, cherchent à surcompenser cet écart en affirmant une dimension de force, de maîtrise de l'espace et de l'autre qui peut se traduire dans des actes de violence. L'école doit être attentive à ces phénomènes liés à l'inversion des stéréotypes et proposer, lorsque cela est nécessaire, des réponses adaptées en termes de modalités d'apprentissage scolaire ou d'actions éducatives. Chacun doit pouvoir trouver au sein de l'institution scolaire la possibilité de se valoriser.

Former les acteurs de la communauté éducative

Dans la proximité des relations établies entre les élèves et les adultes, l'établissement scolaire est le lieu où enseignants, personnels administratifs, médicaux et sociaux s'inscrivent dans une pratique de dialogue

quasi permanente avec les enfants et les adolescents. C'est donc bien le lieu où tout adulte doit être sensibilisé pour être en capacité de repérer ces signes révélateurs d'un phénomène de violence subie ou d'un « autosabotage » chez les adolescents qui mettent en échec, consciemment ou non, leurs capacités physiques ou scolaires. Les enseignants, les membres de la communauté éducative doivent porter attention, être capables de repérer ces changements, capables de montrer qu'ils ont vu. Dans le cas précis des violences sexuelles touchant les très jeunes enfants, l'école n'est généralement pas le lieu où elles se sont exercées, mais le lieu où elles ont pu se dire, où elles doivent impérativement être repérées.

La sensibilisation croissante des personnels de l'Éducation nationale à la prévention et au repérage des phénomènes de violences subies, la mise en place d'une collaboration de plus en plus étroite avec les experts – psychologues, médecins, juristes – ont permis une prise de conscience générale et ont développé l'écoute du monde éducatif. Pour autant, et parce que les violences sexuelles subies sont extrêmement difficiles à appréhender, leurs victimes se réfugiant la plupart du temps dans le silence, les actions de formation spécifiques sont un enjeu incontournable de leur traitement : la prise en charge de groupes d'élèves et l'appropriation d'éléments de langage particuliers, l'animation de groupes de parole, le repérage de situations de souffrance individuelle sont autant d'axes de travail à valoriser auprès des équipes éducatives volontaires.

Cette formation des adultes à la prévention des violences sexuelles n'a fait l'objet d'une généralisation que très récemment. Les évaluations conduites dans les départements où elle a donné lieu à une mise en œuvre effective sont très positives. Les personnes ressources ainsi formées sont de plus en plus sollicitées par les adolescents.

Ceux-ci sont en effet souvent demandeurs de séquences non pas seulement d'enseignement à l'éducation sexuelle, mais d'éducation affective et relationnelle, durant lesquelles pourront être abordés les thèmes des différences sexuelles et sexuées et du respect dû à l'autre. Ce travail essentiel doit permettre aux élèves de développer la connaissance de leur corps, d'être acteurs de leur santé, de leur vie affective, et de renforcer leurs compétences personnelles et relationnelles, c'est-à-dire de développer la connaissance de soi, l'estime de soi, le respect de soi, la connaissance et le respect de l'autre, le jugement personnel et l'esprit critique.

L'apprentissage par des expériences de jeux de rôles et de théâtralisation sont un outil d'enseignement quelquefois plus pertinent, lorsqu'il s'agit de faire passer des émotions, que le cours magistral. Mettre l'élève dans une situation où il peut se reconnaître permet d'évoquer les questions du contrôle sur autrui et du respect de l'autre dans les relations amoureuses.

Diverses actions peuvent également, au-delà de l'attention soutenue apportée aux programmes scolaires, mettre en œuvre diverses propositions originales allant dans le sens de la promotion de l'égalité des chances entre filles et garçons. La déclinaison de la parité électorale dans les élections des représentants des élèves aux différents conseils peut ainsi être envisagée comme un partage naturel des tâches au motif que la société est elle-même composée de deux genres.

Ces actions proposées aux élèves doivent être conduites dans le cadre d'une action collective et volontaire d'une équipe d'établissement où sont mises en œuvre les compétences complémentaires de chacun des membres de cette équipe. Les élèves ressentiront alors mieux l'effort volontariste dans lequel s'inscrit l'Éducation nationale pour lutter contre toute forme de sexisme et de stéréotype sexué porteur de fortes inégalités.

L'école doit donc être vigilante.

- Vigilante à l'encontre des violences explicites, celles qu'elle s'est désormais donné les moyens de recenser et contre lesquelles elle doit désormais mettre en œuvre avec la plus grande fermeté et le plus grand volontarisme les actions de prévention et de remédiation.

- Vigilante à l'égard de ses partenaires. Toute action destinée à lutter contre les violences sexistes et sexuelles ne sera couronnée de succès que si elle est construite avec les parents, les partenaires territoriaux ou associatifs.

- Vigilante envers elle-même afin de traquer les violences implicites, celles qui relèvent de notre culture, qui sont enracinées dans les représentations séculaires du féminin et du masculin, celles qui véhiculent des stéréotypes (ouvrages, discours, différences d'attitudes) d'autant plus accrédités qu'ils sont légitimés par la confiance de principe accordée à l'institution chargée de former et d'instruire.

C'est à toutes ces vigilances qu'il faut appeler encore et encore pour que cessent violences sexuelles et sexistes.

Nicole BELLOUBET-FRIER
Florence REY